



TERMES DE REFERENCE

DEUX CONSEILLER(E)S TECHNIQUES EN AGRICULTURE DURABLE (H/F)

GEF ID du projet	10371
Code du projet	GCP /MAG/090/GFF
Type et durée de contrat	CDD à temps plein, 12 mois renouvelable
Lieu de travail	Madagascar : <ul style="list-style-type: none"> • Un poste basé à Fianarantsoa (région Haute Matsiatra) • Un poste basé à Morombe (région Atsimo Andrefana) Avec des déplacements dans les paysages d'intervention du projet
Date de début du contrat	Mars 2023

CADRE ORGANISATIONNEL

Le Gouvernement de Madagascar, à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), bénéficie de l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM ou GEF) durant son septième cycle, pour la mise en œuvre de TEFIALA (projet de conservation de la biodiversité, restauration et développement durable intégré des sous-bassins versants du Mangoky) à Madagascar, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO : agence du FEM) via le Mécanisme pour la Restauration des Paysages et des Forêts (FLRM).

TEFIALA a été initié par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) pour contribuer à la réalisation des engagements du Gouvernement de Madagascar en matière de développement durable lié à la préservation de l'environnement, à ne citer que la Stratégie nationale pour la restauration des paysages forestiers et des infrastructures vertes (SNRPF : 2017-2030) avec un objectif de 4 millions d'hectares de restauration, la Contribution déterminée à l'échelle nationale de Madagascar (CPDN : 2016-2030) pour la lutte contre les changements climatiques précisant la restauration de 55 000 ha de forêts et de mangroves pour la lutte contre le changement climatique, la stratégie nationale REDD+, la stratégie et les plans d'actions nationaux pour la biodiversité (SPANB : 2015-2025), le plan d'action national environnemental pour le développement durable (PANEDD : 2021-2030), la déclaration sur l'initiative mangrove (2019) et la loi sur l'agriculture biologique à Madagascar (2020). Ce projet répondra également, entre autres, aux appels lancés sur l'Initiative pour la Restauration des paysages forestiers africains de 100 millions d'hectares d'ici 2030 (AFR100) dans le cadre de la réalisation du Défi de Bonn, la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030), la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).

Ce projet vise à améliorer les services écosystémiques et les capacités de production des forêts et paysages dégradés dans le sud de Madagascar par le biais de la restauration des paysages et des forêts (RPF) à grande échelle. TEFIALA sera mise en œuvre pour une durée de durée de 5 ans (2023-2028) dans trois paysages qui s'étendent en totalité sur 111 243 hectares dans les régions Haute Matsiatra (paysages de Volanony-Matsiatra et Ranomainty dans les districts de Vohibato et Lalangina) et Atsimo Andrefana (paysage du Bas Mangoky

dans le district de Morombe), incluant entre autres des forêts, des mangroves, des terres forestières et des terres agricoles.

Il comporte quatre (04) composantes : (1) Amélioration d'un environnement favorable à l'intégration de la RPF et la conservation de la biodiversité ; (2) mise à l'échelle des actions de RPF (dans et hors aires protégées) ; (3) investissement accru pour améliorer la RPF, la conservation de la biodiversité et la diversification des moyens de subsistance ; (4) suivi-évaluation et gestion des connaissances.

TEFIALA a été initié et conçu par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) qui est l'agence d'exécution du projet auprès du FEM, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE) et avec l'appui de la FAO. Ces deux Ministères (MEDD et MINAE) agissent également en tant que partenaires opérationnels du projet, en assurant la gestion des ressources issues du FEM/FAO et leur mise à disposition à l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour la réalisation des activités aux fins prévues et conformément aux exigences stratégiques de la FAO et du FEM.

Dans le cadre de la mise en œuvre de TEFIALA, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE), lance le recrutement de deux conseiller(e)s techniques en agriculture durable : un poste sera basé à Fianarantsoa (région Haute Matsiatra) et un autre à Morombe (région Atsimo Andrefana), avec des fréquents déplacements dans les paysages d'intervention du projet. Ils/elles assureront principalement la coordination des appuis, le renforcement des capacités, la supervision technique et le contrôle des interventions du projet dans les domaines de l'agriculture durable, dont la gestion des ressources en eau dans les zones de culture. Ce recrutement suivra un processus de sélection transparent et ouvert.

POSITION HIERARCHIQUE

Chaque conseiller(e) technique en agriculture durable travaillera sous la supervision du/de la coordonnateur/trice technique dans leurs paysages d'intervention respectifs, des points focaux techniques du projet au sein du MEDD et du MINAE ainsi que de la Task Force du projet à la FAO. Ils/Elles travailleront en étroite collaboration avec les autres membres de l'UGP, les prestataires recrutés dans le cadre du projet, le point focal national opérationnel du FEM, le point focal national de la RPF/AFR100, les directions et services impliqués dans le projet au niveau du MEDD, du MINAE et de la FAO à Madagascar.

TACHES ET RESPONSABILITES

- Diriger la collecte de données et d'informations de base sur les techniques et pratiques locales de production agricole dans les paysages d'intervention (y compris les connaissances traditionnelles) avec les défis à relever et les effets directs ou indirects sur les forêts ; Faciliter l'organisation des réunions des parties prenantes techniques du projet pour présenter et valider les résultats ;
- Fournir une expertise technique aux plateformes paysagères sur les questions liées aux secteurs agricoles ;
- Coordonner les exercices de priorisation des interventions nécessaires au projet pour promouvoir l'agriculture durable (agriculture intelligente face au climat, agriculture de conservation, agroécologie, agroforesterie, pâturage, ...), la restauration des terres agricoles dégradées, la gestion durable des ressources en eau pour l'agriculture, la conservation et la transformation des produits agricoles dans les paysages ciblés, y compris la promotion des pratiques et mécanismes de gestion/gouvernance durable des secteurs agricoles, en collaboration avec les communautés locales et les institutions techniques ;
- Soutenir l'élaboration et/ou la mise à jour des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Paysages (PAGIP) et des autres documents-cadres liés aux secteurs agricoles dans le cadre du projet, incluant la gestion durable des ressources en eau dans les zones culture ; superviser toutes les activités de terrain y afférentes ;
- Développer les capacités techniques des accompagnateurs communautaires et des agents administratifs agricoles dans l'organisation et la conduite des formations des bénéficiaires du projet sur les pratiques et les approches d'agriculture durable et de gestion durable des ressources en eau pour l'agriculture ;
- Fournir des conseils et appuis techniques aux accompagnateurs communautaires, agents administratifs agricoles, bénéficiaires et prestataires recrutés dans le cadre du projet, en matière d'agriculture durable et

de gestion durable des ressources en eau pour l'agriculture ; organiser et à superviser les activités menées sur terrain dans ce cadre ;

- Assurer la supervision technique de la mise en place et du fonctionnement des champs-école paysans (CEP) et des banques de semences agricoles pour la restauration des terres dégradées et les productions agricoles vivrières et commerciales ;
- Assurer le développement des capacités sur le tas à tous les membres de l'UGP et aux bénéficiaires du projet en matière d'agriculture durable ;
- Aider à identifier les candidats prestataires pour soutenir la mise en œuvre des activités liées aux secteurs agricoles, y compris la gestion des ressources en eau dans les zones de culture, dans le cadre du projet ;
- Assurer la considération des populations les plus vulnérables (dont les femmes) dans les activités menées dans le cadre du projet ;
- Fournir les informations requises dans leurs paysages d'intervention respectifs en matière d'agriculture durable pour la préparation, la soumission et la mise en œuvre des plans de travail annuels et du plan budgétaire (PTBA), des demandes de fonds et rapports financiers trimestriels, des rapports d'avancement périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels (PPRs)), des rapports d'inventaire logistique trimestriels, des rapports annuels de mise en œuvre du projet (PIR) et des rapports sur les initiatives de cofinancement, conformément aux exigences du donateur en matière de rapportage ; contribuer à l'amélioration de leurs contenus selon les recommandations reçues ;
- Faciliter la communication des résultats du projet sur les secteurs agricoles, y compris la gestion des ressources en eau dans les zones de culture ;
- Maintenir des contacts périodiques et interagir avec les autres membres de l'UGP, les points focaux techniques des projets au niveau des partenaires opérationnels de mise en œuvre, la Task Force du projet à la FAO ainsi qu'avec d'autres unités selon les besoins, pour une meilleure efficacité de la conduite des activités du projet dans les secteurs agricoles ;
- Participer et représenter le projet lors de réunions techniques liées aux secteurs agricoles, y compris la gestion des ressources en eau dans les zones de culture, si besoin ;
- Contribuer à l'amélioration des processus internes du projet, afin de les rendre plus efficaces et fonctionnels à l'atteinte des résultats attendus et des objectifs du projet en temps voulu et à moindre coût ;
- Veiller à ce que les problèmes affectant la réalisation et le succès du projet en lien avec les secteurs agricoles, dont la gestion des ressources en eau dans les zones cultures, soient portés à l'attention des responsables hiérarchiques en temps voulu ;
- Entreprendre des missions pour le contrôle basé sur les résultats et pour résoudre les problèmes en suspens, le cas échéant, pour les activités liées aux secteurs agricoles dans les paysages cibles du projet ;
- Conduire les autres tâches connexes selon les besoins.

QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISES

- Master dans un domaine lié à l'agronomie, la gestion durable des ressources naturelles, aux sciences végétales ou à d'autres disciplines connexes pertinentes ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente, y compris une expérience pratique, dans la conception, la gestion et/ou la mise en œuvre d'activités liées à l'agriculture durable (agriculture intelligente face au climat, agriculture de conservation, agroécologie, agroforesterie, ...), la restauration des terres dégradées et/ou la gestion des ressources en eau dans les zones de culture en milieu rural, notamment avec des communautés locales ;
- Au moins 3 ans d'expérience en gestion d'activités axée sur les résultats ;
- Expérience avérée de soutien à la mise en œuvre d'activités liées aux secteurs agricoles aux niveaux institutionnel et communautaire à Madagascar ;
- Bonne connaissance de la gestion durable des ressources en eau pour l'agriculture ;

- Compétences en leadership, analyse, communication interpersonnelle ; avoir l'esprit d'équipe et en mesure d'être flexible et dynamique et d'intégrer les suggestions et recommandations visant à améliorer la qualité des produits finaux ;
- Être capable de travailler sous pression et de respecter les délais au travail ;
- Apte à faire des fréquents déplacements en brousse à Madagascar ;
- Maîtrise des principaux outils bureautiques (Excel, Word, PowerPoint) ;
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse (en malagasy et en français principalement) ;
- Excellentes compétences en communication française (expression orale et écrite), l'anglais serait un atout ;
- Connaissance des paysages d'intervention du projet ; l'expérience et la maîtrise des dialectes locaux dans ces paysages seraient un atout ;
- La maîtrise de logiciels spécifiques pour les projets environnementaux serait un atout (ex : SIG et télédétection, ...) ;
- Esprit orienté solution, esprit de performance des compétences professionnelles (chaque membre de l'UGP étant soumis à une évaluation de performance chaque trimestre) ;
- L'expérience sur les projets financés par le FEM serait un atout.

DOSSIERS A FOURNIR

Le dossier de candidature ci-dessous est à envoyer **au plus tard le 03 mars 2023 à 12 heures de Madagascar**, en version électronique à l'adresse «contact.gef7tefiala@gmail.com», selon les instructions dans les termes de référence du poste, en mentionnant en objet du courriel «**CADHM/GEF7/TEFIALA**» pour le poste basé à Fianarantsoa et «**CADAA/GEF7/TEFIALA**» pour le poste basé à Morombe :

- Lettre de motivation avec mention du poste et de la prétention salariale mensuelle, à l'attention du comité de recrutement de l'unité de gestion du projet TEFIALA ;
- Curriculum vitae détaillé avec mention et contact d'au moins trois personnes de références ;
- Copie des diplômes, certificats et attestations de travail.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Aucun frais n'est perçu à aucun stade du recrutement (dépôt de candidature, traitement du dossier, entretien).

Les dossiers de candidature incomplets et les candidatures reçues après la date de clôture de l'appel ne seront pas acceptés.

Les postes sont ouverts aux candidats de nationalité malagasy.

Seules les candidatures présélectionnées feront l'objet d'une notification pour entretien qui se fera en présentiel pour les candidats à Antananarivo et en ligne pour ceux résidant en dehors d'Antananarivo.